

FICHE TRANSFERT ACCUEIL

Année universitaire 2019/2020

Si vous venez d'une autre université et vous souhaitez vous inscrire à la Faculté pour la rentrée universitaire 2019-2020, il vous convient de remplir ce dossier, accompagné des pièces administratives spécifiées en annexe jointe.

Ce dossier concerne :

- Les étudiants ayant été inscrits avant 2018-2019 dans un autre établissement d'enseignement supérieur et souhaitant changer d'Université avec poursuite des études dans la même filière
- Les étudiants ayant débuté un cursus universitaire 2019-2020 dans un autre établissement d'enseignement supérieur

Attention : Si vous avez interrompu vos études depuis plus d'un an et/ou si vous correspondez à un des cas suivants :

- Vous êtes ou vous avez été en activité professionnelle
- Vous êtes actuellement sans emploi
- Vous avez initié une démarche financière de prise en charge (CIF-ASSEDIC)

Vous devez prendre obligatoirement contact avec le service de

Formation Continue de l'UBO – bureau REVA 20 avenue Le Gorgeu 29285 Brest cedex, 02.98.01.83.29

■ Informations Etudiant

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance (ville + département) :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél. : @ :

N° Etudiant : N° INE :

■ Etudes envisagées :

- Niveau* : Licence 1 Licence 2 Licence 3
- Master 1 de droit (Droit Public Approfondi, Droit Privé Fondamental, Droit des Personnes Vulnérables, Droit du Patrimoine et des Activités Immobilières)
- Autres : Précisez

• Intitulé de la filière et/ou discipline (à préciser) :

• Motif de la demande (à préciser) :

■ Dernière inscription universitaire

• Année universitaire :

• Année d'études et intitulé de la filière (ex. L1 Droit) :

• Université de :

■ RECAPITULATIF DES ETUDES

Baccalauréat [ou équivalent] (*intitulé à préciser*) :

Année d'obtention : Académie de :

■ Etudes suivies depuis le baccalauréat

En cas d'interruption d'études, indiquez les années concernées et le motif.

Année universitaire	Université	Filière et/ou Discipline	Année d'études	Résultats (<i>admis, ajourné ou semestres acquis, non acquis</i>)	
				1 ^{ère} session	2 ^{ème} session

ETUDIANT :

L'étudiant déclare sur l'honneur que les renseignements indiqués sur la présente demande sont exacts et qu'il ne fait l'objet d'aucune sanction disciplinaire ou d'exclusion.

Fait à le

Signature :

AVIS DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE	PROPOSITION DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE	DECISION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
<input type="checkbox"/> INSCRIPTION PROPOSEE EN <input type="checkbox"/> Crédits : <input type="checkbox"/> Dette <input type="checkbox"/> Dispense <input type="checkbox"/> INSCRIPTION REFUSEE Motifs : Date et signature du président de la commission	<input type="checkbox"/> Décision conforme à l'avis de la commission pédagogique <input type="checkbox"/> Autre décision Motifs : A BREST, le Le directeur,	<input type="checkbox"/> Décision conforme à l'avis de la commission pédagogique <input type="checkbox"/> Autre décision Motifs : A BREST, le Le Président, M. GALLOU

→ (Partie réservée à l'administration : Transfert parvenu le/...../.....)

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

La notification de décision remise aux candidat-e-s doit mentionner les voies et délais de recours : si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez :

- déposer dans les 2 mois à compter de l’affichage/la notification de cette décision un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Rennes
- présenter un recours administratif devant le Président de l’université.

ACCUSE DE RECEPTION

PROCEDURE ACCUEIL

1^{ère} étape

Retourner la demande d'accueil ci-jointe dûment complétée, accompagnée des pièces suivantes à l'adresse indiquée sur le dossier, par voie postale ou par mail.

■ Pièces à fournir obligatoirement

- Photocopies des relevés de notes Photocopie de la carte d'étudiant(e).

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REJETEE

➔ Cette fiche seule ne constitue pas l'inscription

2^{nde} étape

Après l'accord de la faculté de Brest :

- Demander auprès de votre Université d'origine le transfert Départ de votre dossier universitaire.
- Remplir le dossier d'Inscription Administrative. Il vous sera envoyé au préalable par voie postale.

3^{ème} étape

Réaliser votre inscription administrative au Bureau Administratif de l'UFR Droit- (bureau 117)
12 Rue de Kergoat, CS 93837, 29 238 BREST Cedex 3

**Pièces à
apporter**

- Deux photos d'identité
- Un chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'U.B.O.
- Une Attestation d'assurance en responsabilité civile.
- Copie de votre JAPD
- Une photocopie de votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale ou un justificatif en cas d'appartenance à un régime particulier de sécurité sociale.
- Attestation de bourse si concerné



Vous ne pourrez disposer de votre Carte d'étudiant(e) que lorsque votre transfert de dossier universitaire sera transmis à la Scolarité.

4^{ème} étape

Réaliser votre inscription pédagogique auprès du secrétariat pédagogique de la filière demandée

Cette formalité est à accomplir auprès du Service de la Scolarité avant le 19 septembre 2019